

Dép. 35
« LE SESAME »

PRESENTATION DE L'ACTION

Intitulé, ancienneté et lieu d'implantation

Le Sésame, « Service Educatif de Suivis Alternatifs à la Maison de l'Enfance », est un dispositif adossé à la Maison de l'Enfance de Carcé située à Bruz ; il a été créé en 2000.

Service gérant l'action

La Maison de l'enfance de Carcé est gérée par l'Association Départementale des Pupilles de l'Enseignements Public, association loi 1901 à but non-lucratif.

Le siège de l'ADPEP se situe :

Centre Alain Savary
4 Bld Louis Volclair BP 70345
35203 Rennes Cédex 2

Personne à contacter

Gilles CERVERA
Directeur
Maison de l'Enfance de Carcé
35170 BRUZ
Tél. : 02.99.52.61.37
Email : pep35.me.carce@wanadoo.fr

Echelle de l'action (géographique, nombre d'usagers concernés)

Le Sésame assure le suivi éducatif de 6 jeunes de la Maison de l'Enfance, et 6 jeunes orientés directement vers ce service. Une place parmi ces 12 peut relever d'un accueil d'urgence (ordonnance 45).

Les mineurs sont confiés à un tiers (maison de l'enfance) par mesure judiciaire dans le cadre d'une prise en charge Sésame à domicile.

Cadre juridique

La Maison de l'enfance est habilitée par l'Aide sociale à l'enfance, la Protection judiciaire de la jeunesse pour les jeunes de 6 à 21 ans. Elle est également conventionnée par l'Education Nationale.

Le Sésame est agréé depuis le 1^{er} septembre 2004 par les autorités de tutelle conjointes Conseil Général, Mission Enfance et ADPJJ par un arrêté budgétaire du 14 avril 2004.

Financement

Le prix de journée est de 149,61 euros pour l'internat de la Maison de l'Enfance, de 62,68 euros pour la prise en charge Sésame.

ÉLABORATION DU PROJET

Critères ayant motivé le projet

Afin de répondre à des besoins internes, un dispositif alternatif propre à la maison de l'enfance, sans formalisation concrète, existait depuis de nombreuses années pour répondre à des situations paroxystiques « de crise » (accueil hors de la maison de l'enfance) ou « de retour de placement » (accueil à la maison de l'enfance). La mise en place d'un réseau diversifié (familles d'accueil ASE, familles de parrainage, lieux de vie, troupes de spectacles...) permet une réactivité face à des situations où le jeune se trouve en souffrance dans un internat classique.

Personne(s) à l'initiative du projet

L'équipe de la Maison de l'enfance a souhaité mettre en place une expérimentation à partir de 2000 suite à une réflexion interne à l'institution.

Références à un projet du même type

Différents contacts ont alors été pris, notamment avec le Service d'adaptation progressive en milieu naturel - SAPMN - du Gard.

Références théoriques

Le projet se réfère principalement aux travaux de Didier HOUZEL, le travail sur la parentalité et sur les ressources des familles qui s'avère une approche nouvelle dans la culture de l'internat.

Public visé

À ses débuts, le Sésame s'adressait à des jeunes confiés à la Maison de l'enfance, vivant des situations de crise ou de rupture dans le cadre de l'établissement.

Rapidement les objectifs ont évolué vers deux autres axes :

- le retour en famille pour éviter la situation de crise,
- le « réaccompagnement » familial avec un soutien intensif, pouvant être associé à des étapes en famille relais durant les moments de crise.

Soit, donc, la prévention de la crise quand elle est crainte, soit, à l'inverse, quand l'apaisement relationnel est repérable, un retour accompagné en famille.

Le Sésame permet de gérer les situations de crises, par l'intermédiaire de mise en place de relais, en vue d'éviter les ruptures.

Il s'agit principalement de jeunes qui n'acceptent pas le placement ou pour lesquels le placement fait « violence ».

Moyens en personnels, financiers, locaux sollicités ou adaptation des moyens existants

Le service s'est appuyé sur la logistique de l'internat ce qui a permis de diminuer les coûts de mise en place.

L'accord des tutelles a permis de créer deux postes d'éducateur et un ½ temps de psychologue.

Objectifs du projet

Le dispositif alternatif avait pour mission de restaurer la confiance chez les jeunes, tant par rapport aux adultes qu'à l'égard de leurs valeurs et de leurs potentialités propres, de les aider à faire émerger une demande personnelle (qu'elle soit du champ de la thérapie, de l'éducation ou de la formation scolaire ou professionnelle), de favoriser un début d'acquisition de compétences en vue d'une activité ultérieure.

L'objectif est également d'assurer la continuité des prises en charge dans des situations très difficiles en cherchant à éviter de créer un traumatisme supplémentaire par une rupture du lien existant avec l'équipe éducative, cette rupture entrant en résonance avec toutes les ruptures qui ont déjà jalonné l'histoire du jeune.

Date de début du projet

Une phase d'expérimentation, en interne, s'est déroulée des années 2000 à 2003 pour 6 à 8 jeunes, confiés à la Maison de l'Enfance. Un éducateur était plus particulièrement affecté à cette expérimentation, grâce à la création de poste liée à la mise en place de RTT.

Date de démarrage de l'action

Le projet de création de service, élaboré durant une année, a été déposé en avril 2003, l'accord des tutelles a été obtenu et a permis l'ouverture du service en septembre 2004.

GRANDES ETAPES D'EVOLUTION CHRONOLOGIQUE

- Alternative au placement classique pratiquée de manière informelle depuis de nombreuses années,
- 2000-2003 : phase d'expérimentation suite au passage aux 35 heures, les orientations institutionnelles sont repensées. Un éducateur est détaché pour mettre en place l'expérimentation uniquement pour les jeunes confiés à l'internat (dispositif alternatif).
- 2004 : ouverture du service avec mise en place de moyens spécifiques.

DESCRIPTION DE L'ACTION A CE JOUR

Description de l'action effective

Le Sésame reprend le fonctionnement de la Maison de l'enfance : pas de choix de jeunes, pas de délai, seul le critère de place est pris en compte. Il n'existe pas de commission de « sélection », la bonne connaissance du dispositif par les partenaires permet des orientations adéquates.

La procédure d'accueil se déroule en trois temps :

- appel téléphonique et communication d'un dossier par courrier ou par fax vers le directeur,
- un temps avec le travailleur social demandeur et un chef de service,
- un temps avec le jeune et la famille.

Le Sésame fait preuve de réactivité en démultipliant les réponses par rapport aux besoins du jeune. Il s'inscrit dans une grande disponibilité accordée à des jeunes qui, sur leurs parcours de placement, butent soit sur l'impossibilité de rester dans le collectif, soit sur leur propre mise en danger. Le Sésame est une formule souple qui doit être adaptée aux situations prévisibles, mais aussi aux situations d'urgence, la mesure n'est pas figée et permet de répondre à chaque situation.

Le Sésame est engagé dans une action de soutien à la relation familiale et constitue une instance de médiation avec les parents, ayant pour finalité d'aider les parents à se réinstaurer dans leur fonction parentale. De nombreux moyens sont mis en œuvre concernant le suivi des situations. Outre des rencontres régulières du jeune et de la famille à leur domicile, un hébergement peut être proposé. Il peut être de deux ordres :

- hébergement institutionnel ponctuel faisant appel aux différentes ressources de la maison de l'enfance (internat, appartement de suite éducative, Service d'Accompagnement Personnalisé),
- hébergement de rupture, mis en place grâce au réseau de partenaires s'inscrivant en terme de ressources. Ceux-ci doivent répondre à au moins un des critères suivants : être disponible pour accompagner un enfant ou adolescent en situation difficile, être en mesure de proposer une activité qui puisse être à la fois un support de remobilisation et un cadre de vie, être suffisamment éloignés de Rennes et de la maison de l'enfant pour permettre la prise de distance avec l'environnement. Le Sésame garde néanmoins dans ce cas la maîtrise de l'action éducative.

La notion, très présente, de réseau permet de proposer des solutions variées et adaptées sans exclure celles de proximité.

En cas d'échec temporaire de l'hébergement au domicile de la famille, l'accueil en famille relais ou en établissement ne remet pas en cause l'idée d'un retour en famille.

En pratique, l'accompagnement du jeune implique une présence et une disponibilité pour les démarches et les déplacements le concernant, quels que soient le moment et le lieu de cette démarche. La place de l'éducateur, de par sa fonction de médiateur entre le jeune et le milieu qui l'accueille, demande une posture professionnelle et une disponibilité souple et adaptative selon les circonstances.

Professionnels participant à l'action (et autres services)

Le Sésame s'appuie sur la logistique de la Maison de l'Enfance et bénéficie notamment des réunions de régulation transversales et des possibilités d'accueil des jeunes (pour un hébergement ponctuel ou lors de la participation à des activités : camps, ateliers éducatifs, soutien scolaire par une institutrice). Le Sésame fonctionne avec deux temps plein d'éducateur et un ½ temps de psychologue, les deux chefs de service se partagent la responsabilité éducative des suivis et le directeur la responsabilité du dispositif.

Implication des professionnels

Le premier critère de réussite est lié à la disponibilité des éducateurs qui permet un suivi renforcé, parfois quasi journalier, et également en dehors des horaires habituels (soirées, week-end, jours fériés), au domicile du jeune, ou sur des lieux géographiquement éloignés lors de séjours de rupture ou de vacances.

La psychologue est amenée à intervenir tant dans le cadre du Sésame à la maison de l'enfance, qu'au domicile de la famille ou de lieu de vie du jeune. Le poste de psychologue offre à chaque jeune la possibilité de bénéficier d'un soutien psychologique interne au service ou d'être accompagné vers un service de soins extérieur, il assure la liaison avec les institutions de soins.

Implication de la hiérarchie et autres institutions

La hiérarchie est réellement impliquée, par sa connaissance concrète des situations individuelles et sa participation à la réflexion, dans ce dispositif et est en constante réflexion sur la proposition d'alternative aux modalités d'intervention classique lorsque ces dernières ne peuvent répondre à la souffrance de l'enfant.

Un travail en réseau (familles de parrainage, familles relais) est effectué régulièrement afin de maintenir et d'animer le partenariat en vue de l'hébergement hors internat.

Temps et modalités de régulation en équipe

Trois types de réunion d'évaluation sont programmées dans ce service :

- réunion mensuelle par mineurs avec l'équipe qui le suit,
- réunion mensuelle : d'évaluation et de réflexion quant aux modes de prise en charge,
- réunion mensuelle du Sésame élargie avec un représentant de chaque groupe d'internat de la Maison de l'Enfance en vue de prévenir les situations de crise,
- réunion annuelle : bilan avec les administrateurs.

Modalités d'entrée en contact avec le public

Les jeunes sont confiés par le magistrat directement à l'établissement ou à l'aide sociale à l'enfance, dans la proportion de deux pour un.

Implication des usagers

Le suivi des familles peut être, à certains moments, quasi journalier ce qui amène des difficultés, pour certaines à accepter les fins d'intervention.

Outre le temps de procédure d'admission à la Maison de l'enfance, un point régulier sur la situation est effectué tous les 2 à 3 mois avec la famille.

Amplitude d'ouverture et d'accueil des usagers

Le Sésame est un service de la Maison de l'Enfance qui est missionnée 24 h sur 24 et ce 365 jours par an. Cette disponibilité permet aux familles d'être assurées d'avoir un interlocuteur à tout moment, en particulier les moments à risques comme le week-end, les soirées et les nuits où un cadre d'astreinte, connaissant la situation, est à même de répondre, différer la réponse ou prendre une décision.

Modalités pour faire connaître le dispositif par son environnement

Le Sésame est bien repéré par les magistrats, l'aide sociale à l'enfance et les travailleurs sociaux du département. Une plaquette de présentation permet de faire connaître le dispositif.

Place de l'action par rapport au système dans lequel elle s'insère

Le Sésame répond à une demande repérée au niveau départemental, la réflexion sur les dispositifs alternatifs se poursuit dans le cadre de la préparation du prochain schéma

départemental. Il s'agit d'un outil supplémentaire pour dénouer les crises, réarmer les projets et consolider la réflexion. Le fil rouge du Sésame est de ne pas empiéter sur les institutions existantes (milieu ouvert) et de ne pas sortir de la compétence du placement. En effet ce qui caractérise avant tout l'indication est bien celle du placement, étant entendu que ce dernier est parfois impossible.

Réaménagement ou évolution du projet

Le projet est en constante évolution afin de répondre aux besoins et projet individuel du jeune par des solutions alternatives.

Autre projet actuel

L'expérience des ateliers horticole et restauration de la Maison de l'enfance de Carcé démontre que les jeunes en grande difficulté sociale décrochent durant les années de collège. La déscolarisation est au centre des difficultés repérées. L'objectif de rescolarisation, dans le cadre d'un projet en réflexion, passe par la confrontation de ces jeunes à la mer. La mise en place d'un atelier maritime est conçu selon une succession de modules liés aux différentes activités de la mer, modules courts et néanmoins scandés par une certification.

REGARD DES ACTEURS SUR LE PROJET (regard critique, entraves ou freins au développement, limites de l'action...)

L'attribution de moyens supplémentaires à la Maison de l'enfance pour la mise en place du projet a amené des réactions de la part des autres internats et services d'AEMO. Dorénavant, les « expériences innovantes » vont faire l'objet d'un appel d'offre dans le cadre du schéma départemental.

Des résistances internes quant au changement de posture professionnelle, l'accentuation du travail avec les parents dans une Maison de l'Enfance, les limites de l'intervention (jusqu'où aller pour adapter les réponses aux besoins) se sont atténuées avec les années de pratiques. Par contre, rechercher de nouvelles solutions pour répondre aux besoins du jeune et de sa famille reste un débat de fond quant aux limites (où s'arrêter ?).

Cette pratique de proximité auprès des familles entraîne pour certains éducateurs la peur de diluer leur positionnement auprès du jeune en le laissant envahi par un point de vue emprunté au parent.

La question de quand et comment arrêter les mesures persiste, avec des familles qui réclament la poursuite « d'un béquillage » et certains magistrats avec lesquels il est nécessaire d'argumenter fortement la fin de mesure.

L'esprit Sésame dépasse le dispositif au sens strict et c'est toute l'évolution institutionnelle de la Maison de l'Enfance qui désormais bénéficie d'une prise en compte de la parentalité et de l'évolutivité du placement.

ÉLEMENTS RELATIFS A L'ÉVALUATION

L'action a-t-elle fait l'objet d'une évaluation ?

Oui, un travail d'évaluation est effectué mais ce uniquement en interne suite à une journée d'échange entre les partenaires, financeurs, administrateurs et professionnels du Sésame qui a porté sur trois niveaux :

- l'innovation de la réponse,
- le suivi de 16 jeunes : prévention de crise, situation de crise, accompagnement de retour en famille, placement impossible,
- le Sésame vu de l'intérieur et de l'extérieur.

Une recherche externe permettrait d'affiner l'évaluation.

Autres modalités de régulation de l'action (cadre, protocole, rythme...)

Outre une réflexion transversale de la Maison de l'enfance, un travail de régulation est effectué régulièrement avec les organismes de tutelle et la Protection judiciaire de la jeunesse.

Pistes en vue d'une évaluation

L'intervention est pensée et réajustée au quotidien pour répondre de la manière la plus efficace possible aux situations des jeunes et de leurs familles. La question resterait du « jusqu'où aller pour trouver des solutions » et jusqu'où pousser la logique de continuité avec l'institution ?

Modalités d'analyse de la structure

Fiche réalisée le 7 décembre 2005, mise à jour 2007

À partir :

- d'une visite de l'établissement et rencontre avec différents membres du dispositif : le Directeur, les Chefs de service.
- de l'analyse du projet Sésame, la fiche de présentation du Sésame et du livret d'accueil de la maison de l'enfance.